



Préambule

Madame, Monsieur,

Avec la reprise des activités culturelles, on sent un vent vivifiant qui nous pousse vers de nouveaux projets, de nouvelles aventures et vers les nouvelles générations : les programmations des théâtres et des salles de musique fleurissent, les musiques actuelles sont valorisées, tant par des soutiens que par une diffusion dans le centre de vaccination, l'AG Culturel est proposé aux jeunes jusqu'à 26 ans, le patrimoine s'adresse aux enfants – présentation des archives, mais également à la population par les Journées du patrimoine ou encore par la magnifique exposition – Des choses - à voir au Laténium. Bien évidemment, la pandémie n'en est pas pour autant oubliée : les soutiens continuent et les appels à projet nationaux s'adaptent à la situation actuelle. Enfin, un lieu de mémoire pour les victimes de la COVID a été créé, alliant harmonieusement nature et culture.

Curieux d'en savoir plus ? Toutes les informations se trouvent ci-dessous.

Bonne lecture !

Marie-Thérèse Bonadonna
Cheffe du service de la culture

Service de la culture – direction

COVID-19 : délai pour les demandes de soutien



Les prochains délais pour le dépôt des demandes d'indemnisation arrivent à échéance dans le courant du mois de septembre :

Pour les indemnisations des entreprises culturelles et des actrices et acteurs culturel-le-s (indépendant-e-s et intermittente-s), les demandes peuvent être déposées jusqu'au **30 septembre 2021** pour des dommages survenus entre le 1^{er} mai et le 30 août.

Pour les soutiens aux projets de transformation, le prochain délai de dépôt des demandes a été fixé au 31 octobre 2021.

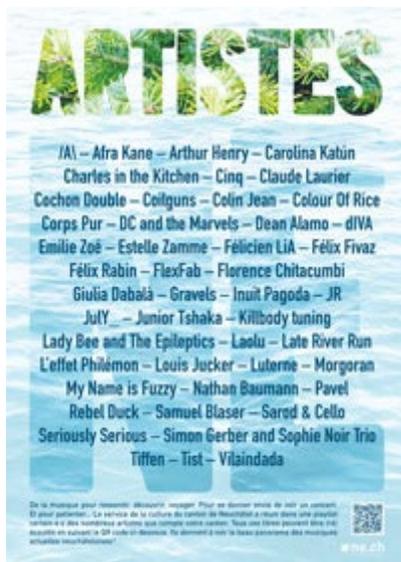
Retrouvez tous les détails ainsi que les périodes d'indemnisation sur les pages du service de la culture :

[Indemnisation des entreprises culturelles](#)

[Indemnisation des actrices et acteurs culturel-le-s](#)

[Soutien aux projets de transformation](#)

Mise en musique des centres de vaccination cantonaux



Les œuvres de musicien-ne-s neuchâtelois-e-s résonnent depuis juillet dans les centres de vaccination cantonaux : en continu à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel jusqu'à sa fermeture le 13 août dernier.

En collaboration avec l'équipe des centres de vaccination, le service de la culture a réalisé une playlist en ligne qui comprend une cinquantaine d'artistes neuchâtelois-e-s du domaine des musiques actuelles. Cette belle sélection témoigne de la remarquable diversité et de l'effervescence musicale neuchâteloise. De Arthur Henry à Emilie Zoé en passant par Félix Rabin, FlexFab et Florence Chitacumbi, cette playlist propose ainsi une belle balade à travers la riche scène musicale neuchâteloise.

Des affiches ont également été réalisées et ont été installées dans les salles d'attentes et de repos des centres de vaccination. Elles mentionnent les artistes qui, par leur création, proposent plus de trois heures de musique.

La playlist est à découvrir via <https://spoti.fi/36v3AuF>

[En savoir plus](#)

COVID-19 : Lieux de mémoire



Le 25 mai 2021, un pommier a été planté sur la terrasse Sud du Château de Neuchâtel. L'arbre, qui a été offert par la Confédération en hommage aux héroïnes et héros de la crise sanitaire, a été mis en terre en présence du Conseil d'État, des chefs de groupe au Grand Conseil et de représentants des communes.

Il permet d'offrir un espace de recueillement, de réflexion, de commémoration et de reconnaissance à celles et ceux qui le veulent. Une création artistique a été dévoilée lors de la plantation de ce pommier. Elle est le fruit de la collaboration entre Jean-Bernard Vuillème pour le texte et Stéphane Mercier pour le son, avec le concours d'acteurs-trices neuchâtelois-e-s.

Cette œuvre mémorielle, qui utilise comme moyen d'expression l'art et plus particulièrement les sons et les mots, est à découvrir sous la forme d'une borne à proximité du Pommier de la Cohésion. Elle peut également être écoutée sur le site du Canton de Neuchâtel.

[En savoir plus](#)

[Écouter l'oeuvre](#)

AG Culturel : l'abonnement pour vos sorties

AG
CULTUREL
KULTUR
GA

Afin de favoriser l'accès à la culture, le service de la culture soutient depuis 2018 l'AG Culturel. Il s'agit d'un abonnement qui permet à toute personne de moins de 26 ans d'accéder librement, pour 100 francs par an, à tous les événements de plus de 230 lieux et institutions culturelles (théâtres, salles de concerts, musées, cinéclubs et festivals).

Outre le canton de Neuchâtel dans lequel on compte près de 40 lieux partenaires, il est également valable dans les cantons de Berne, Fribourg, du Jura et du Valais.

Avec les mesures *Bridges to the future*, elle lance ainsi **plusieurs appels à candidatures** spécifiques dans le domaine des arts de la scène, des arts visuels, du design, de la littérature, des médias interactifs et de la musique.

Les détails et les échéances de chaque mesure se trouvent sur le site de [Pro Helvetia](#)

FCMA MUSIQUE+ : Lauréat-e-s 2021



La FCMA et la Conférence des chef-fe-s de services et délégué-e-s aux affaires culturelles des cantons romands (CDAC) ont annoncé les noms des artistes de la 5^e volée du dispositif FCMA Musique +.

Ce programme mutualise les forces et les soutiens des cantons de Suisse Romande afin de propulser la carrière d'artistes et inscrire leur projet sur le territoire romand, suisse et en diffusion à l'internationale. Il tend à renforcer le secteur des musiques actuelles romand et le faire rayonner en Suisse et à l'étranger.

Cette année, les membres du jury, programmatrices et programmeurs de salles de concert ou de festival, médias et artistes ont retenu les projets des musicien-ne-s et groupes suivants : Caroline Alves, Chloé, Tout Bleu, AbSTRAL Compost et Pascal Lopinat, l'Eclair, The Two, KT Gorique et strom | morts.

[Présentation des lauréat-e-s 2021](#)

[Communiqué de presse](#)

[En savoir plus sur les dispositifs intercantonaux de soutien](#)

Archives

Des enfants enthousiasmé-e-s par la découverte des Archives !



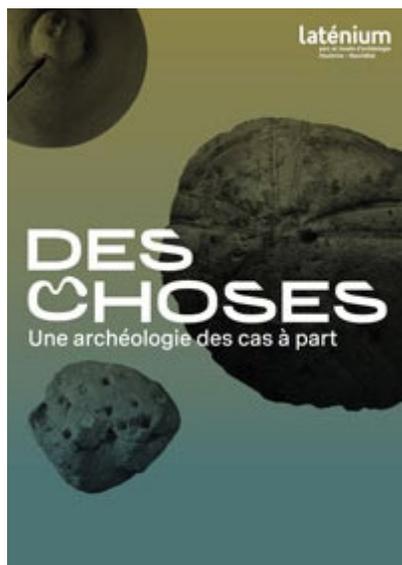
Au cours de l'été, l'office des archives de l'État a accueilli avec grand plaisir une trentaine d'enfants du Passeport vacances pour des visites aux Archives.

Une sélection de documents, différenciée selon les tranches d'âge (8-10 ans et 11-13 ans), a été commentée et soumise à la sagacité des jeunes visiteuses et visiteurs. Les thématiques présentées portaient aussi bien sur les questions de matérialité et de conservation des archives que sur la manière dont les citoyen-ne-s laissent une trace dans celles-ci... et la manière avec laquelle la retrouver.

Initiée il y a deux ans déjà et destinée à se prolonger, cette collaboration avec le Passeport vacances participe de la volonté d'offrir un accès aux documents d'archives au plus grand nombre et de toucher ainsi un public large. Devant l'enthousiasme des enfants et leurs nombreuses questions, nul doute que le but a été atteint et que ce jeune public s'est senti pleinement concerné par ce patrimoine.

Laténium

Parution du catalogue de l'exposition "Des choses", présentée au Laténium du 28 mai 2021 au 9 janvier 2022.



Sciences de la collecte par excellence, l'archéologie a fondé une grande partie de sa connaissance sur la comparaison et la constitution de séries d'artefacts.

Aujourd'hui encore, ces deux dimensions sont au cœur de la pratique disciplinaire. Mais que faire alors des objets singuliers et insolites qui ne valent que pour eux-mêmes ? Les 51 contributions d'archéologues et d'historiens réunies dans cet ouvrage proposent des lectures originales de tels cas particuliers. Partant des objets et couvrant un spectre chronologique très long – du Paléolithique à l'époque contemporaine, ces éclairages originaux et stimulants bousculent les cadres dominants de la discipline et soulignent le potentiel narratif des objets archéologiques.

"Des choses. Une archéologie des cas à part", sous la direction de Géraldine Delley, 448 pages, Laténium éd., Hauterive, 2021.

Le catalogue est en vente à la boutique du Laténium ou en ligne au prix de CHF 25.-.

[En savoir plus](#)

Patrimoine et archéologie

28e édition des Journées européennes du patrimoine



La 28^e édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les 11 et 12 septembre prochains dans l'ensemble de la Suisse. Son thème « faire et savoir-faire » offre aux professionnel-le-s de la préservation du patrimoine l'occasion de faire découvrir au public la diversité de leurs métiers.

Dans le canton de Neuchâtel, les quinze manifestations au programme feront dialoguer patrimoines matériel et immatériel. Des traditionnels chantiers de restauration de bâtiments au tricotage mécanique et à la dentelle au fuseau, en passant par les traditions horlogères et la conservation des œuvres d'art dans les musées, de nombreuses découvertes patrimoniales vous attendent... Sans oublier la torrée et la fabrication de l'absinthe qui comptent parmi les savoir-faire neuchâtelois !

Informations et réservations sur : www.ne.ch/jep

[En savoir plus](#)

Appels à projets et échéances

Musique : 13 septembre 2021

Arts de la scène : 8 octobre 2021

COVID-19 :

Projets de transformation : 31 octobre 2021

Indemnisation des entreprises culturelles : 30 septembre 2021

Indemnisation des actrices et acteurs culturel-le-s : 30 septembre 2021



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

Service.Culture@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)